



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Comité social d'administration académique - 16 janvier 2024

Proposition de répartition des emplois dans les premier et second degrés

Evolution du budget national :

Le premier degré, dans un contexte de forte baisse démographique (-1,01%), connaîtra à la rentrée scolaire 2024 une mesure de rentrée, exprimée en moyens d'enseignement, de - 650 ETP déclinée :

- En SE issu du PLF : - 1 709 ETP
- En SE complémentaire : + 1 059 ETP

Les priorités se poursuivent avec la finalisation du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire, la progression de la scolarisation en TPS des enfants de 2 ans dans les QPV, l'accompagnement de l'école inclusive (création d'ULIS, des UEA et PAS), la pérennisation des CLA et la poursuite du déploiement des TER.

Le second degré, dans un contexte de nouvelle baisse démographique (-0,2%), connaîtra à la rentrée scolaire 2024 une mesure de rentrée, exprimée en moyens d'enseignement, de + 574 ETP déclinée :

- En SE issu du PLF : - 484 ETP en HP et 0 ETP en HSA
- En SE complémentaire : + 1 058 ETP

Les priorités portent sur la couverture de la démographie pour les académies qui vont connaître une évolution positive, l'accompagnement de l'école inclusive (création d'ULIS, PAS) et l'accompagnement de la nouvelle organisation des enseignements dans le cadre du « choc des savoirs » :

- Organisation des classes en groupes de niveaux en mathématiques et en français pour les 6ièmes et les 5ièmes à la rentrée 2024 ;
- Renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie pour la voie professionnelle à compter de la rentrée 2024 ;
- Création de classes « prépa-lycée »

Budget académie de Toulouse :

Evolution des moyens d'enseignement à la rentrée 2024 :

Premier degré :

- 33 ETP déclinés entre -42 ETP en PAE à la rentrée 2024 et + 9 ETP en SE complémentaire de la rentrée 2024
Auquel s'ajoute +20 ETP : reconduction de l'autorisation de SE de la rentrée 2023 et + 13 ETP : réaffectation des stagiaires à temps complet : **soit 0 ETP.**

Second degré :

+40 ETP déclinés entre +18 ETP en PAE à la rentrée 2024 et + 22 ETP en SE complémentaire de la rentrée 2024
Auquel s'ajoute +109 ETP : reconduction de l'autorisation de SE de la rentrée 2023 : **soit +149 ETP.**

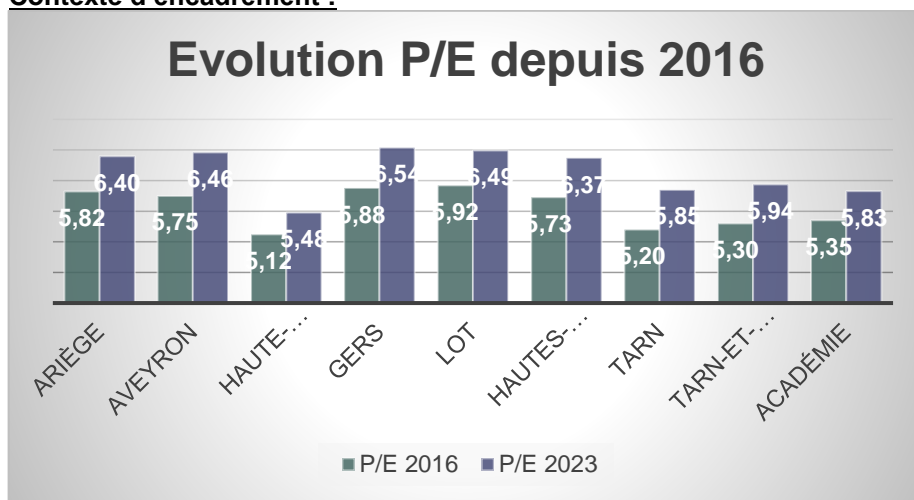
Proposition de répartition des emplois dans le premier degré de l'académie de Toulouse:

Contexte démographique :

1er degré	Prévision RS2024	Ecart Prévisions Constat	% Ecart Prévisions Constat
Ariège	10 517	-90	-0,8%
Aveyron	15 669	-127	-0,8%
Haute-Garonne	119 663	-330	-0,3%
Gers	12 218	-117	-0,9%
Lot	10 733	-48	-0,4%
Hautes-Pyrénées	14 597	-242	-1,6%
Tarn	26 211	-588	-2,2%
Tarn-et-Garonne	21 372	-159	-0,7%
Académie	230 980	-1 701	-0,7%

Rentrée 2024: -1 701 élèves soit -0,7%.
Baisse dans tous les départements : entre -0,3% et -2,2%

Contexte d'encadrement :



Priorités de la rentrée 2024 :

Finalisation du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire.

Finalisation des classes à 24 élèves en GS, CP et CE1.

Accompagnement de l'école inclusive.

Proposition de répartition par département :

0 ETP en variation de moyens d'enseignement pour -1 701 élèves
Le P/E académique est en progression: de 5,83 à 5,88
Tous les départements présentent une hausse du P/E.

	P/E 2023	Evolution des moyens	P/E 2024
Ariège	6,40	0	6,45
Aveyron	6,46	0	6,52
Haute-G	5,48	0	5,50
Gers	6,54	0	6,60
Lot	6,49	0	6,52
Hautes-P	6,37	0	6,48
Tarn	5,85	0	5,98
Tarn et G	5,94	0	5,98
Académie	5,83	0	5,88

Le P/E académique intègre l'autorisation du SE 2023, le SE complémentaire 2024 et la réaffectation des emplois de stagiaires.

Proposition de répartition des emplois dans le second degré de l'académie de Toulouse:

Contexte démographique :

+ 37 élèves attendus à la RS 2024 soit une stabilité des effectifs

Second degré public	Prévisions RS 2024	Prévisions RS 2024 variations attendues	Prévisions RS 2024 Variations attendues
Premier cycle	119 376	-93	-0,1%
Second cycle GT	57 392	-267	-0,5%
Second cycle pro	20 574	325	1,6%
Post-bac	9 704	72	0,7%
Total	207 046	37	0%

Evolution par niveau de formation :
Hausse en LP.
Baisse en LGT.

Evolution par département:
Augmentation concentrée sur la Haute-Garonne: + 951 élèves.

2 nd degré public	Prévisions RS 2024	Prévisions RS 2024 Variations attendues	Prévisions RS 2024 Variations attendues
Ariège	10 150	- 87	-0,8%
Aveyron	12 426	- 203	- 1,6%
Haute-Garonne	105 478	951	0,9%
Gers	11 415	61	0,5%
Lot	9 979	- 40	- 0,4%
Hauts-Pyrénées	14 116	-188	-1,3%
Tarn	24 963	- 278	- 1,1%
Tarn-et-Garonne	18 519	- 179	- 1 %
Académie	207 046	37	0%

Priorités de la rentrée 2024 :

Accompagner l'évolution prévisionnelle des effectifs d'élèves par niveau de formation.

Mettre en œuvre les mesures du « Choc des savoirs » :

- Organisation des groupes de niveaux en mathématiques et en français pour les 6^{ième} et les 5^{ième}
- Renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie pour la voie professionnelle;
- Création de classes « prépa-lycée ».

Accompagner les évolutions de la carte des formations professionnelles.

Accompagner l'école inclusive.

Besoins :

Collèges :

La grille horaire de 6^{ième} est modifiée à la RS 2024 : elle passe de 29 à 28 heures, soit 60 ETP pour l'académie réinvestis dans la mise en place des groupes de niveaux.

- 17 ETP au titre de l'évolution des structures divisionnaires

+ 142 ETP au titre d'une dotation complémentaire pour les groupes de niveaux en mathématiques et français en 6^{ième} et 5^{ième}

Les groupes de niveaux pour l'enseignement des mathématiques et du français pour les élèves de 6^{ième} et de 5^{ième} sont mis en place à la rentrée 2024 afin de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves au collège et de faire progresser tous les élèves - avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté.

Soit + 125 ETP.

LP : **+ 53 ETP** dont évolution de la CDF 2024 en voie pro pré-bac : + 24 ETP (nouveaux projets CDF 2024 : + 11 ETP et ajustements de juin/juillet 2023 : + 13 ETP).

LGT : **- 51 ETP** dont évolution de la CDF 2024 en STS : -20 ETP

Mise en place des « Prépa-lycée » : **+ 10 ETP**

Créations d'ULIS : **+ 12 ETP**

Ressources :

+ 149 ETP

Répartition du budget :

+ 127 ETP DGH établissements:

+125 ETP en collèges

+53 ETP en LP

- 51 ETP en LGT

+ 12 ETP au titre des ULIS

+ 10 ETP au titre des prépa-lycée

Evolution DGH/E (hors ULIS et prépa-lycée)

DGH/E collèges : 1,24 (1,22)

DGH/E LP : 2,32 (2,30)

DGH/E LGT : 1,47 (1,47)

Académie : 1,43 (1,41)

Détail des évolutions par type d'établissement et département :

	Collèges	LP et SEP	LGT et SGT	Variation DGH	ULIS et prépa-lycée
Ariège	-3,12	1,77	-6,33	-7,67	
Aveyron	+9,47	+2,18	-1,36	+10,30	
Haute-Garonne	+72,05	+38,75	-4,39	+106,41	
Gers	+11,72	-0,88	1,82	+12,65	
Lot	+6,71	+3,80	-6,61	+3,90	
Hautes-Pyrénées	+4,10	+2,40	-16,48	-9,98	
Tarn	+14,74	+4,30	-10,23	+8,81	
Tarn et Garonne	+8,84	+0,76	-7,20	+2,40	
Académie	124,52	53,10	-50,79	+126,82	22